

Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement
des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay

SIRTO MRA

LES CLÉS DU TRI

Guide du bon usage de vos déchets



RÉDUCTION DES DÉCHETS



BAC JAUNE



COLONNE À VERRE



COLONNE À TEXTILE



COMPOSTAGE



ORDURES MÉNAGÈRES



DÉCHETTERIE



SIRTOMRA

6 rue Felix Desnoyers
45170 Neuville-aux-Bois

Tel : **02 38 91 58 95**

Mail : sirtomra@wanadoo.fr

Consulter notre site internet.
Mises à jour régulières pour une
information en temps réel :

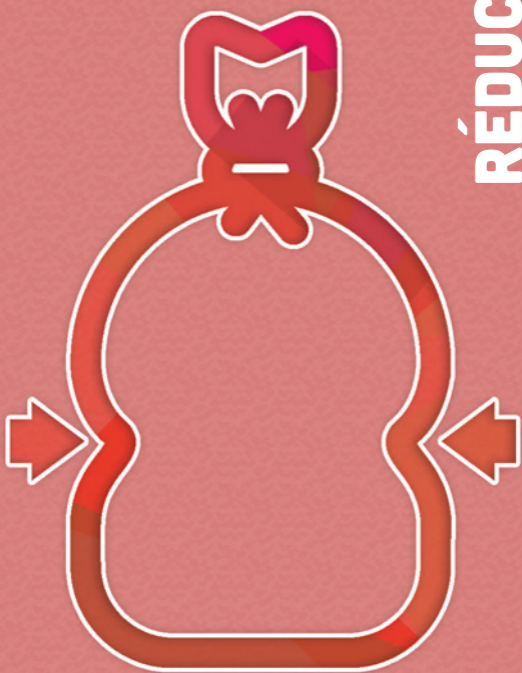
www.sirtomra.fr



**TERRITOIRE à ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE**

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

RÉDUCTION DES DÉCHETS



“ Un régime pour la santé
de la planète ”

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Certains gestes simples permettent de diminuer votre production de déchets.

-60
KG/AN*

Composter ses épluchures, déchets verts...

Éviter le gaspillage alimentaire.

-20
KG/AN*

-26
KG/AN*

Stop aux jetables (lingettes, piles, vaisselle...)

privilégier les recharges et produits réutilisables.

Mettre un stop pub.

-13
KG/AN*



Boire l'eau du robinet

évite l'achat de bouteilles plastique.

Vendre, donner, échanger

vos objets plutôt que de les jeter.

Utiliser vos déchets verts

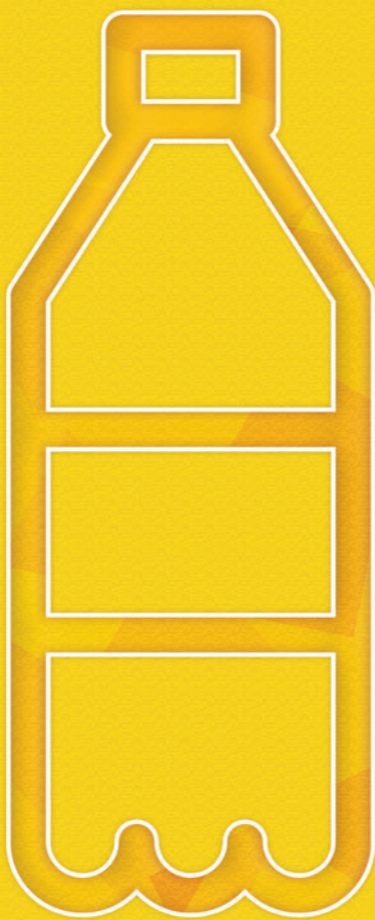
en paillage dans votre jardin.



Attention aux produits dangereux :

(pesticides, produits d'entretien)
Préférer ceux plus naturels comme le vinaigre blanc, le savon noir...

* par habitant



BAC JAUNE

“ Trier c’est préserver ”

BAC JAUNE

EN VRAC ET NON IMBRIQUÉS

Les bouteilles et flacons en plastique (ni pots, ni barquettes, ni films).



Je n'oublie pas de trier mes flacons de gel douche, shampoings, produits d'entretien...

Les boîtes de conserves, canettes, aérosols :



Inutile de les laver, je les vide complètement.



Les briques alimentaires et les cartonnettes :

J'apporte les grands cartons en déchetterie.

Les papiers, journaux, magazines (sans blister).



Tous les papiers se recyclent : livres, enveloppes, papiers cadeaux, sacs kraft...

ET APRÈS ?

Vos emballages et papiers sont triés à Pithiviers puis expédiés dans des usines afin d'être recyclés en nouveaux matériaux qui servent à la fabrication d'objets très divers.

Exemples :

- 15 bouteilles plastique = 1 pull polaire.
- 700 canettes = 1 vélo.
- 1 brique de lait = 1 paquet de mouchoirs.



COLONNE À VERRE

“ Le verre se recycle à l’infini ”

COLONNE À VERRE

Il n'y a pas que les bouteilles en verre qui se recyclent, pensez aux **bocaux** et **petits pots**. Les couvercles en fer sont à trier dans le bac jaune.

Attention ni vaisselle ni porcelaine, ni vitre ou miroir dans la colonne à verre. Ceux-ci sont à jeter dans votre bac d'ordures ménagères.

86

colonnes à verre sur le territoire, **il y en a forcément une près de chez vous !**

ET APRÈS ?



COLLECTE



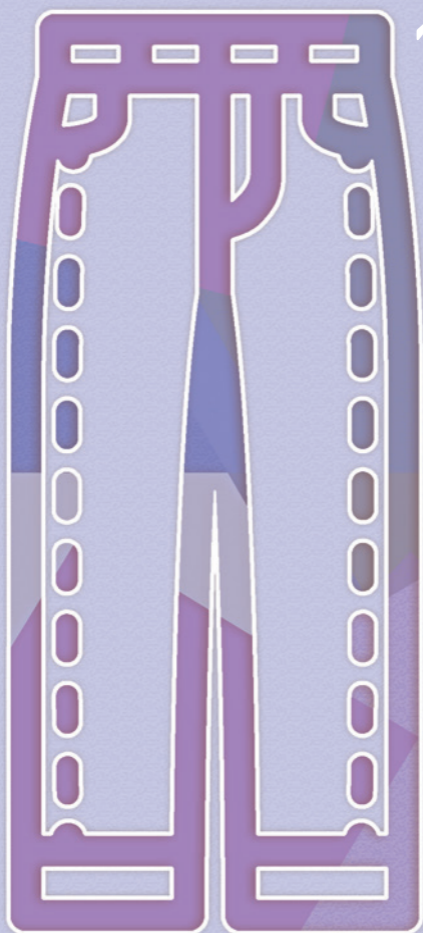
TRANSPORT



VENTE



USINE DE
RECYCLAGE



COLONNE À TEXTILE

“ Le geste solidaire et responsable ”

COLONNE À TEXTILE

Tous les textiles et chaussures même usés ou déchirés ont de l'avenir.
Trions-les !

CE QUE VOUS POUVEZ METTRE DANS LES COLONNE À TEXTILE (EN SAC PAS EN VRAC) :

Les vêtements : Sous-vêtements, manteaux, vestes, robes, pantalons, jeans, pulls, chemises...
Et les accessoires : chapeaux, gants, bonnets...

Le linge de maison : Draps, housses de couettes, taies d'oreillers, serviettes, peignoirs, gants de toilette, rideaux, nappes, torchons...

Le Saviez-vous?

La neige des sapins blancs de Noël est faite à partir de textile recyclé.



Les chaussures :

Bottes, tongs, escarpins, sandales, baskets...

Articles de maroquinerie :

Ceintures, sacs à main, portefeuilles, cartables...

ET APRÈS ?

Si en bon état : revente dans les boutiques solidaires.

Si usé : recyclage en isolant...

COMPOSTAGE



“ Un terreau fertile et gratuit pour vos plantes ”

COMPOSTAGE

Le compostage présente que des avantages.

Il vous permet :

- de réduire votre quantité d'ordures ménagères.
- de récupérer un engrais de qualité pour votre jardin ou vos jardinières.

CE QUE JE PEUX METTRE DANS MON COMPOSTEUR :

1^{ER} Les déchets de ma cuisine :


Épluchures de fruits et légumes, pain, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé, essuies-tout...



2^E Les déchets de mon jardin :

Taille de haie, tonte de pelouse, feuilles...

Le SIRTOMRA subventionne jusqu'à 30€ l'achat de votre composteur.

 Il est important d'apporter ces deux types de déchets et de bien les mélanger.

NE PAS METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR :

Viande, poisson, os, litières, charbon de barbecue, déchets verts malades...



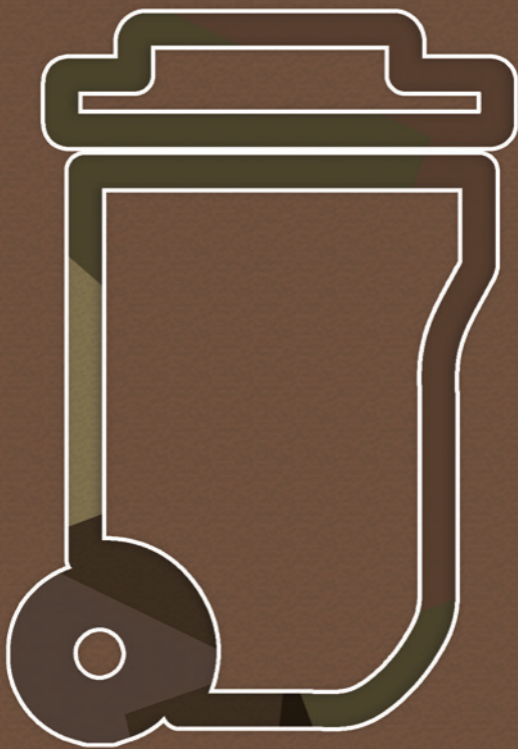
Idée reçue sur le compostage :

« Cela sent mauvais et attire les rats et les souris »

FAUX si vous respectez les consignes ci-dessus aucune nuisance n'est générée par la pratique du compostage.



ORDURES MÉNAGÈRES



“ Valoriser les ordures ménagères en énergie ”

ORDURES MÉNAGÈRES

➤ Je présente mes déchets dans un bac à la norme EN 840 pour une collecte sécurisée et hygiénique.

➤ Je ne présente pas à la collecte les encombrants ni les produits dangereux qui ont leur place à la déchetterie.

POUR FACILITER LA COLLECTE MERCI DE :

1^{ER} Présenter vos bacs de manière visible et accessible, pas derrière une voiture, un poteau...

Sur l'espace public, pas dans son jardin ou à son portail.

2^E

3^E À 1m50 de la chaussée, surtout pour ceux qui ont des grands trottoirs, poignée du bac tournée vers la route.

ET APRÈS ?



COLLECTE



DÉPÔT À L'USINE
D'INCINÉRATION
de Pithiviers



ÉNERGIE SOUS FORME DE
CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ.

DÉCHETTERIE



“ La déchetterie n’est pas une décharge ”

DÉCHETTERIE

COMMENT FAIRE POUR MOINS SE DÉPLACER EN DÉCHETTERIE ?

J'utilise mes déchets verts en compostage, paillage...



Je redonne mes appareils électriques au magasin lors de l'achat d'un neuf.



Je répare, vends ou donne mes objets encore utilisables.

➤ LES DÉCHETS ACCEPTÉS :



Ferraille



Tout venant non incinérable



Grands cartons



Gravats



Cartouches d'encre



Piles / batteries



Huile de vidange



Huile de friture



Végétaux



Bois



Tout venant incinérable



Déchets diffus spécifiques (DDS)



Néons & Ampoules basse consommation



Capsules Nespresso



Mobilier



Déchets d'activités de soins

➤ ET CEUX REFUSÉS :

L'amiante, les pneus, les bouteilles de gaz, les extincteurs.



DÉCHETTERIE

(SUITE)

Dépôt maximum autorisé d'1m³ de déchets par jour d'ouverture et par habitant.



HORAIRES DES DÉCHETTERIES :



L'heure de fermeture est celle à laquelle vous devez quitter la déchetterie.

ARTENAY

	Matin	Après-midi
lun.	9h/12h	14h/17h
mar.	9h/12h	--
mer.	--	--
jeu.	--	13h/17h
Vend.	--	14h/17h
Sam.*	9h/12h	14h/17h

PATAY

	Matin	Après-midi
lun.	9h/12h	14h/17h
mar.	--	--
mer.	--	--
jeu.	9h/12h	13h/17h
Vend.	--	14h/17h
Sam.*	9h/12h	14h/17h

NEUVILLE-AUX-BOIS

	Matin	Après-midi
lun.	9h/12h	14h/17h
mar.	9h/12h	--
mer.	--	--
jeu.	9h/12h	14h/17h
Vend.	--	14h/17h
Sam.*	9h/12h	14h/17h

ORGÈRES-EN-BEAUCE

	Matin	Après-midi
lun.	9h/12h	13h30/16h30
mar.	--	--
mer.	--	--
jeu.	--	13h30/16h30
Vend.	--	--
Sam.*	9h/12h	13h30/16h30

Horaires supplémentaires d'été : du 1^{er} mai au 31 octobre.

*Accueil réservé aux particuliers.



SIRTOMRA 6 rue Felix Desnoyers
45170 Neuville-aux-Bois
Tel : **02 38 91 58 95**
Mail : sirtomra@wanadoo.fr

www.sirtomra.fr



Les éco-organismes partenaires du sirtomra :

